



## **Avis du CSEC sur les comptes 2022 de FTV**

L'exercice 2022 marque la fin d'un cycle de 10 ans qui a conduit, par une baisse considérable des financements publics, à supprimer 15% des effectifs de l'entreprise, soit 1539 ETP.

Sur les 5 dernières années, le financement de France Télévisions par l'État s'est réduit de 160 M€, malgré les nombreux développements et transformations que l'entreprise a dû financer par des économies substantielles qui ont fragilisé l'ensemble du corps social.

Sur le seul exercice 2022, la baisse des concours publics atteint 36,5 M€. Une baisse ramenée à 14 M€ par l'effet du plan de relance post-covid étalé sur deux exercices.

Dans ce contexte de paupérisation financière, l'entreprise a dû financer en 2022 sur ses fonds propres les effets de l'inflation qui ont atteint 17 M€ et une politique éditoriale dynamique qui lui a permis d'acquérir des droits sportifs supplémentaires, d'assurer la couverture de la guerre en Ukraine, des élections présidentielle et législatives, ou du festival de Cannes, le tout aboutissant à des audiences élevées.

Ces audiences ont permis de dégager un chiffre d'affaires publicitaire remarquable, qui compense le désengagement financier de l'État et permet d'équilibrer le résultat d'exploitation récurrent. Mais cette optimisation répétée de nos recettes publicitaires a sans doute atteint une limite.

Pour les élus du CSE central, une nouvelle ère doit désormais s'ouvrir pour France Télévisions, avec un financement sécurisé et garanti, d'un niveau lui permettant de se développer et de se transformer de manière à continuer à remplir durablement ses missions au service des Français dans un monde bouleversé et de répondre aux enjeux technologiques et numériques dans un secteur hautement concurrentiel.

**Adopté à l'unanimité des élus présents**  
**Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et SNJ s'associent.**

Paris, le 13 avril 2023